

**PEINTRES : DERNIER DÉLAI POUR BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION JUSQU'À 50%
de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
pour l'investissement dans une station de lavage du matériel de peinture**

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques encadre les rejets toxiques dans les réseaux d'assainissement. Elle impose une obligation de traitement des eaux rejetées chez le client ou dans l'entreprise lors du nettoyage des rouleaux et pinceaux.

Dans ce cadre, l'Agence de l'Eau propose jusqu'à la fin de l'année 2019 une subvention couvrant jusqu'à 50 % du montant HT de la station de lavage.

Un bon moyen de se conformer à la réglementation tout en illustrant la démarche environnementale de votre entreprise.



Entreprises éligibles au dispositif :

- toute entreprise artisanale du bâtiment ayant une activité de peinture (principale ou secondaire)
- basée dans les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire, de la Loire (et du Cantal dans une moindre mesure), dans le périmètre d'action de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Exemples de matériels éligibles au dispositif (liste non exhaustive) :



Aquacleanor 50,
80 et 160 litres
de Franpin/Nespoli

Rotaclean 50
et 100 litres de
Rotaplast

RCI2 et RCI4
d'Enviroplus

Stobber WA (lavage)
+ WAB (traitement)
de Putzmeister

Wamab (lavage)
+ ColorFree (traitement)
de Storch/Sopal

Les étapes pour établir votre dossier de demande de subvention :

- Faites établir 2 devis minimum
- Complétez le dossier de demande d'aide fourni par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Transmettez le dossier de demande d'aide à l'adresse indiquée pour validation, en joignant les devis non signés et en indiquant votre choix définitif
- Une fois votre demande d'aide validée, vous pouvez signer le devis choisi et passer commande
- Envoyez la facture acquittée à la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Vous recevez la subvention sous quelques semaines.

Pour + de renseignements ou pour vous faire accompagner dans le montage du dossier :

PERMANENCE Mercredi 30 octobre de 9h30 à 13h00

à la CAPEB Puy-de-Dôme - 2 rue Félix Mézard, 63100 Clermont-Ferrand

Ou contactez le Service Développement Durable de la CAPEB :

07 68 00 09 91 – dev.durable@capeb-auvergnerhonealpes.fr